

---

# FICHES THÉMATIQUES

---

## 7.1 Les groupes internationaux

Les groupes\* industriels français sont toujours bien implantés dans l'économie mondiale. En 2006, parmi les 1 000 premiers groupes internationaux, 45 sont de nationalité française. Ils réalisent 940 milliards de dollars de chiffre d'affaires dans le monde, ce qui classe la France en quatrième position des nations pour le chiffre d'affaires réalisé par leurs groupes. Avec plus de 320 groupes internationaux, les États-Unis occupent la première place (4 435 milliards de dollars), suivis par le Japon (2 224 milliards de dollars) et l'Allemagne (1 125 milliards de dollars). Par rapport à l'année précédente, la part de chiffre d'affaires des groupes américains perd 5 points, tandis que celle des groupes européens augmente sensiblement, pour atteindre 33 %.

La montée des pays émergents s'accroît encore, à l'image de la Chine, qui fait désormais partie des dix pays les mieux implantés dans le monde grâce à ses 28 groupes et leurs 342 milliards de dollars de chiffre d'affaires dégagés. C'est également le cas de Taïwan, de la Russie, du Brésil ou encore de l'Inde dont les groupes occupent une place croissante, surtout dans les secteurs des industries pétrolière et d'extraction. Quant aux pays de grande tradition financière, ils restent toujours parmi les mieux représentés dans la tête du classement (États-Unis, Pays-Bas, Grande-Bretagne, etc.).

En 2006, les grands groupes pétroliers prédominent dans le classement, en raison notamment des niveaux historiques enregistrés par les prix du pétrole. Les grandes firmes automobiles suivent rapidement derrière, juste devant les grands groupes de l'électronique « grand public ».

Les groupes français se placent parmi les

leaders dans de nombreux secteurs industriels : Total-Fina-Elf dans l'industrie pétrolière, PSA Peugeot Citroën et Renault dans l'automobile, Sanofi-Aventis dans la pharmacie, Michelin dans les pneumatiques, Dior, LVMH et L'Oréal dans la parfumerie et les industries de luxe, EADS dans la construction aéronautique, etc. Ces groupes, traditionnellement présents dans des secteurs où la France est en pointe, ont largement investi à l'étranger au cours de la dernière décennie.

Fin 2005, 15 % des sociétés de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière en France appartenaient à un groupe français internationalisé (dont la tête\*, située en France, contrôle au moins une société dans un autre pays). L'ouverture sur l'étranger de ces groupes français s'accompagne de bonnes performances sur notre territoire en termes de productivité du travail, de taux de marge, de structure de qualification de la main-d'œuvre ou de rémunération par personne. Ces filiales pèsent pour 40 % dans la valeur ajoutée totale de l'industrie et se placent dans des secteurs prédominants de l'activité française comme la construction aéronautique, l'automobile, les équipements électriques et mécaniques, la chimie ou la métallurgie.

Les filiales des groupes français internationalisés réalisent la moitié des exportations de l'industrie française. Les biens ainsi exportés sont majoritairement destinés aux filiales du même groupe, pour être revendus en l'état dans un autre pays. Les plus grands groupes français internationalisés recourent aussi aux échanges intragroupe pour spécialiser leurs sites productifs à l'étranger et réaliser ainsi des économies d'échelle. ■

### Pour en savoir plus

\* Voir « Définitions » en annexe.

- Kremp E. et Chanut J-M. : « Pas de frontières pour les groupes performants », *Le 4 Pages*, Sessi, avril 2006, n° 216 : <http://www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/4pages/pdf/4p216.pdf>
- Guannel B. et Plateau C. : « Les échanges au sein des groupes industriels internationaux », *Le 4 Pages*, Sessi, janvier 2004, n° 186 : <http://www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/4pages/pdf/4p186.pdf>
- Industry Week, juin 2007 : <http://www.industryweek.com/section.aspx?sectionid=40>

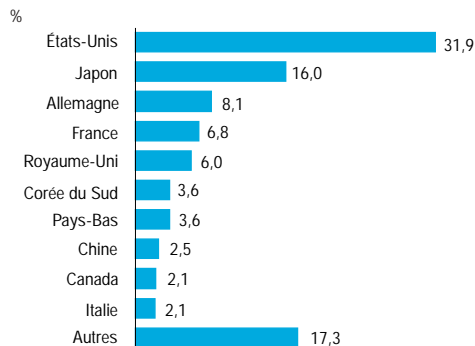
## 1. Les 40 premiers groupes industriels mondiaux et français classés selon le chiffre d'affaires

Groupes mondiaux			Groupes français		
Rang 2006 (réf. 2005)	CA, en G\$	Raison sociale - Pays	Rang 2006	CA, en G\$	Raison sociale
01 (01)	371	Exxon Mobil Corp. - USA	09	176	Total SA
02 (02)	319	Royal Dutch Shell PLC - Pays-Bas	28	75	PSA - Peugeot Citroën
03 (03)	271	BP PLC - Grande-Bretagne	36	68	France Telecom
04 (05)	207	General Motors Corp. - USA	47	55	Compagnie de Saint-Gobain
05 (04)	206	Chevron Corp. - USA	51	55	Renault SA
06 (07)	202	DaimlerChrysler AG - Allemagne	54	52	EADS NV
07 (06)	184	ConocoPhillips - USA	72	40	Sanofi-Aventis
08 (09)	177	Toyota Motor Corp. - Japon	106	26	Vivendi SA
09 (10)	176	TOTAL SA - France	135	22	Lafarge SA
10 (11)	163	General Electric Co. - USA	141	22	Cie Générale des Établ. Michelin
11 (08)	160	Ford Motor Co. - USA	145	21	Christian Dior SA
12 (12)	145	Volkswagen AG - Allemagne	147	21	L'Oreal SA
13 (13)	138	China Petroleum & Chemical Corp. - Chine	152	20	LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SA
14 (16)	115	Siemens AG - Allemagne	163	19	Lagardère Groupe SCA
15 (17)	115	ENI SpA - Italie	166	19	Groupe Danone
16 (14)	101	Altria Group Inc. - USA	171	18	Schneider Electric SA
17 (20)	92	Samsung Electronics Co. Ltd. - Corée du Sud	174	18	Alstom
18 (19)	92	Valero Energy Corp. - USA	199	16	Alcatel-Lucent
19 (18)	92	Hewlett-Packard Co. - USA	212	15	Faurecia
20 (15)	91	IBM Corp. - USA	215	15	Esso SAF
21 (26)	89	E.ON AG - Allemagne	225	14	Air Liquide
22 (28)	88	PetroChina Co. Ltd. - Chine	226	14	Safran SA
23 (24)	83	Honda Motor Co. Ltd. - Japon	238	14	Thales
24 (27)	80	Nestlé SA - Suisse	246	13	Valeo SA
25 (21)	80	Hitachi Ltd. - Japon	324	10	Nexans SA
26 (25)	79	Nissan Motor Co. Ltd. - Japon	342	9,1	Technip
27 (23)	75	Matsushita Electric Industrial Co. Ltd. - Japon	389	8,0	Pernod-Ricard SA
28 (29)	75	PSA - Peugeot Citroën	394	7,9	Bolloré SA
29 (33)	74	Petroleo Brasileiro SA-Petrobras - Brésil	404	7,7	Thomson
30 (32)	73	Repsol-YPF SA - Espagne	408	7,6	Vallourec Group SA
31 (43)	71	BASF AG - Allemagne	443	6,9	Rhodia
32 (34)	69	Hyundai Motor Co. Ltd. - Corée du Sud	517	5,8	Ciments Français
33 (41)	68	Fiat SpA - Italie	552	5,3	Sequana Capital
34 (35)	68	Statoil ASA - Norvège	630	4,4	Dassault Aviation SA
35 (37)	68	Procter & Gamble Co. - USA	633	4,4	Bongrain SA
36 (36)	68	France Telecom - France	638	4,3	Imerys SA
37 (38)	68	Lukoil Oil Co. - Russie	666	4,0	Eramet SA
38 (30)	65	Marathon Oil Corp. - USA	728	3,5	Essilor International SA
39 (40)	65	Bayerische Motoren Werke AG - Allemagne	735	3,5	SEB SA
40 (47)	63	ThyssenKrupp AG - Allemagne	754	3,4	Burelle SA

Champ : industrie manufacturière (y c. IAA), industrie pétrolière et télécommunications.

Source : Industry Week, juin 2007.

## 2. Répartition du chiffre d'affaires des grands groupes internationaux selon leur nationalité en 2006



Source : Industry Week, juin 2007.

## 3. Productivité et taux de marge des entreprises selon l'appartenance à un groupe en 2005

	Productivité du travail (k€)	Taux de marge (%)
Entreprises hors groupe		
<i>non exportatrices</i>	42,2	16,5
<i>exportatrices</i>	46,0	17,8
Groupes nationaux		
<i>non exportateurs</i>	45,8	20,1
<i>exportateurs</i>	46,2	21,0
Groupes français internationalisés		
<i>moins de 500 employés (en France)</i>	51,3	23,1
<i>500 employés ou plus (en France)</i>	73,0	28,2
Groupes étrangers		
<i>moins de 500 employés (en France)</i>	62,4	24,9
<i>500 employés ou plus (en France)</i>	68,4	26,5

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière (hors IAA).

Sources : Sessi - EAE 2005, Insee - Lifi Diane 2005.

## 7.2 Les filiales industrielles de groupes en France

Début 2006, 64 % des entreprises industrielles de 20 salariés ou plus appartiennent à un groupe\*. Leur poids économique est très important : ces 7 500 groupes concentrent 88 % des effectifs salariés, réalisent 94 % du chiffre d'affaires et produisent 92 % de la valeur ajoutée. Dans chacun des quatorze secteurs industriels, les filiales de groupes ne réalisent pas moins de 80 % de la valeur ajoutée.

En dix ans, l'industrie française a connu une montée en puissance de l'organisation en groupe, qui s'est accompagnée d'une hausse de la concentration industrielle. Les critères et les objectifs de ce phénomène sont divers : ils peuvent viser des aspects d'efficacité de l'organisation des processus de production, des considérations de nature financière, fiscale, etc. Les entreprises membres d'un même groupe peuvent notamment collaborer sur la commercialisation, les services auxiliaires ou encore la recherche et développement.

Dans une logique de rattrapage, la pénétration des groupes au cours des dix dernières années a été la plus importante dans les secteurs où ils pesaient le moins initialement. Dans ceux où ils étaient déjà très présents, leur poids s'est également renforcé quoique dans une moindre mesure, atteignant près de 95 %. Les secteurs concernés sont principalement à forte intensité capitalistique ou de haute technologie : l'industrie automobile, la construction navale, aéronautique et ferroviaire, l'industrie des composants électriques et électroniques et la pharmacie, parfumerie, entretien. Le poids important des groupes dans ces secteurs s'explique notamment par la présence d'entreprises de grande taille.

Au-delà de 500 salariés en effet, presque toutes les entreprises appartiennent à un groupe.

Pour autant, les groupes ne sont pas nécessairement de grande taille. En fait, les groupes de moins de 500 salariés (microgroupes), qui se sont fortement développés dans les années quatre-vingt-dix, sont prédominants en termes de nombre d'entreprises.

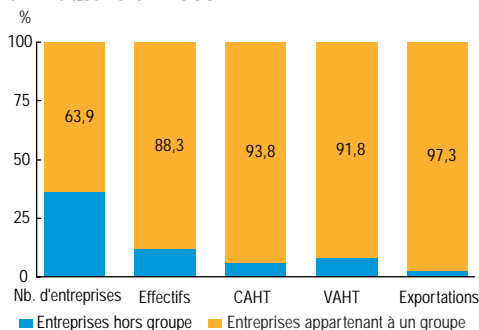
Sur la même période, le nombre d'entreprises à capital partagé s'est également accru. Assimilées ici à des filiales de groupe, quelques 130 entreprises de l'industrie manufacturière ont leur capital majoritairement détenu par deux ou trois autres sociétés, en 2005. Ces joint-ventures sont particulièrement présentes dans les produits minéraux, la construction navale, aéronautique et ferroviaire, la chimie et l'édition. Les entreprises qui les détiennent sont principalement françaises ou européennes.

Un quart des entreprises de groupes appartiennent à un groupe étranger. Parmi celles dont la société mère est française, un tiers appartiennent à un groupe ayant au moins une filiale à l'étranger (fiche 7.1). Ces groupes internationalisés assurent l'essentiel des exportations industrielles (fiche 4.1). En développant leur présence dans d'autres pays via leurs filiales, les groupes mettent souvent en place des stratégies internationales fondées sur les échanges intragroupe. Les entreprises de groupes de l'automobile, de la construction navale, aéronautique et ferroviaire, de la pharmacie ou de la fabrication d'équipements électriques et électroniques illustrent ces comportements et cette « ouverture » sur les marchés extérieurs : fortement exportateurs, en privilégiant les échanges au sein d'un même groupe. ■

### Pour en savoir plus

- \* Voir « Définitions » en annexe.
- F. Lezec, P. Montagnier : « La concentration des groupes, au centre des évolutions des secteurs de l'industrie », *Le 4 Pages*, Sessi, n° 219, avril 2006 : <http://www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/4pages/pdf/4p219.pdf>
- B. Guannel, C. Plateau : « Les échanges au sein des groupes industriels », *Le 4 Pages*, Sessi, n° 186, janvier 2004 : <http://www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/4pages/pdf/4p186.pdf>
- Des informations plus détaillées sur la situation des entreprises implantées en France jusqu'en 2005 sont disponibles : <http://www.industrie.gouv.fr/observat/chiffres/sessi/enquetes/ief05.htm>

## 1. Poids des groupes dans l'industrie en 2005



Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière (hors IAA).

Sources : Sessi - EAE 2005, Insee - LIFI Diane 2005.

## 2. Poids des groupes par secteur en 2005

	Nombre	Effectifs	CAHT	VAHT	Exportations
<b>Biens de consommation</b>	<b>62,0</b>	<b>86,0</b>	<b>93,0</b>	<b>91,2</b>	<b>95,9</b>
Habillement, cuir	49,9	73,8	83,7	80,6	89,4
Édition, imprimerie, reproduction	66,2	83,2	88,2	87,0	91,1
Pharmacie, parfumerie, entretien	79,2	95,4	97,8	97,4	98,2
Industries des équipements du foyer	58,8	85,3	91,1	86,9	94,6
<b>Industrie automobile</b>	<b>67,3</b>	<b>96,3</b>	<b>98,4</b>	<b>97,6</b>	<b>99,2</b>
<b>Biens d'équipement</b>	<b>61,7</b>	<b>87,7</b>	<b>92,8</b>	<b>91,4</b>	<b>97,3</b>
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	69,6	95,6	98,0	97,9	99,3
Industries des équipements mécaniques	59,9	83,1	88,7	86,5	95,2
Industries des équipements électriques et électroniques	65,5	90,8	95,4	93,5	98,3
<b>Biens intermédiaires</b>	<b>65,7</b>	<b>87,6</b>	<b>92,8</b>	<b>90,7</b>	<b>96,6</b>
Industries des produits minéraux	68,3	88,2	92,3	91,8	96,0
Industrie textile	62,8	78,8	84,3	81,1	86,9
Industrie du bois et du papier	63,2	83,6	90,9	87,2	95,9
Chimie, caoutchouc, plastique	74,5	92,3	95,2	94,3	97,3
Métallurgie et transformation des métaux	59,4	82,6	90,0	85,8	95,9
Industries des composants électriques et électroniques	72,7	94,4	96,8	95,8	99,0

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière (hors IAA).

Sources : Sessi - EAE 2005, Insee - LIFI Diane 2005.

## 3. Entreprises appartenant à un groupe selon la taille du groupe en 2005

	Microgroupe (< 500 salariés)	Petit groupe (500 - 2 000 salariés)	Grand groupe (2 000 - 10 000 salariés)	Groupe moyen (> 10 000 salariés)
<b>Biens de consommation</b>	<b>67,8</b>	<b>14,3</b>	<b>10,9</b>	<b>7,1</b>
Habillement, cuir	79,6	9,3	8,7	2,4
Édition, imprimerie, reproduction	66,2	12,5	11,1	10,2
Pharmacie, parfumerie, entretien	50,5	22,2	15,7	11,6
Industries des équipements du foyer	72,3	15,4	9,1	3,2
<b>Industrie automobile</b>	<b>55,7</b>	<b>16,7</b>	<b>18,5</b>	<b>9,2</b>
<b>Biens d'équipement</b>	<b>70,4</b>	<b>14,3</b>	<b>7,9</b>	<b>7,4</b>
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	60,8	15,6	9,5	14,1
Industries des équipements mécaniques	72,5	14,7	7,6	5,2
Industries des équipements électriques et électroniques	66,9	12,6	8,4	12,1
<b>Biens intermédiaires</b>	<b>66,3</b>	<b>17,4</b>	<b>9,6</b>	<b>6,7</b>
Industries des produits minéraux	50,4	15,7	18,1	15,8
Industrie textile	77,7	15,9	4,9	1,5
Industrie du bois et du papier	63,2	19,7	14,5	2,6
Chimie, caoutchouc, plastique	65,4	17,9	10,8	6,0
Métallurgie et transformation des métaux	72,3	16,7	5,5	5,6
Industries des composants électriques et électroniques	61,2	19,6	8,2	11,0
<b>Industrie manufacturière (hors IAA)</b>	<b>67,3</b>	<b>16,0</b>	<b>9,7</b>	<b>7,0</b>

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière (hors IAA), appartenant à un groupe.

Sources : Sessi - EAE 2005, Insee - LIFI Diane 2005.

## 7.3 Les entreprises médianes

Un tiers de l'activité manufacturière (y compris IAA) en France est le fait des entreprises médianes\* (entre 250 et 1 999 salariés). Ces 1 972 entreprises, qui forment une catégorie intermédiaire entre les PME\* (de 20 à 249 salariés) et les grandes entreprises, représentent plus précisément 30 % de l'effectif total, 33 % du chiffre d'affaires et 35 % des exportations. Seulement 2 % d'entre elles sont indépendantes. Les autres appartiennent à des groupes, soit français (51 %), soit étrangers (47 %).

Les entreprises médianes ont des performances intermédiaires entre celles des PMI et celles des grandes entreprises en termes de productivité du travail, de taux d'exportation et de dépenses de R & D rapportées à la valeur ajoutée. En particulier, plus des trois quarts d'entre elles sont considérées comme **exportatrices**, contre moins de la moitié des PMI. Néanmoins, leur taux moyen d'exportation (42 %) est plus proche de celui des PMI (39 %) que de celui des plus grandes entreprises (53 %). Au total, les médianes (non exportatrices incluses) exportent 34 % de leur chiffre d'affaires, contre 47 % pour les plus grandes entreprises et 23 % pour les plus petites. La productivité du travail au sein des entreprises médianes est, de même, légèrement plus proche de celle des PMI que de celle des plus grandes.

Le poids des entreprises médianes dans l'industrie est un peu plus faible en France que dans le reste de l'Europe. Plus précisément, les entreprises françaises de 250 à 999 salariés représentent quasiment la même part de l'emploi industriel que leurs homologues européennes mais sont plus en retrait en proportion de valeur ajoutée ou de chiffre d'affaires (22 %, contre 25 % pour l'Union européenne). Le poids de ces entreprises est particulièrement élevé au Royaume-Uni (26 % de la valeur ajoutée, 28 % du chiffre

d'affaires) à l'inverse de l'Italie (16 % de la valeur ajoutée, 17 % du chiffre d'affaires). L'Allemagne compte relativement plus d'entreprises médianes que la France, mais se caractérise surtout par un poids élevé des entreprises industrielles de plus d'un millier de salariés.

Le déficit d'entreprises médianes en France est légèrement plus marqué pour les plus petites d'entre elles, de 250 à 499 salariés. Un rapport récent du Conseil d'analyse économique sur les PME estime que le tissu industriel français souffre du manque d'entreprises de cette classe de taille ainsi que d'entreprises de 50 à 249 salariés. Un autre rapport du Conseil d'analyse économique, sur le commerce extérieur, estime qu'il est nécessaire de faire grossir les PME françaises, afin qu'elles atteignent une taille critique leur permettant d'exporter. On peut en effet penser qu'une certaine taille est nécessaire pour prospecter les marchés internationaux ou bien pour investir dans la recherche développement et l'innovation, facteur de compétitivité à long terme.

La loi de finances initiale pour 2007 a introduit une mesure fiscale favorisant les PME dites « de croissance » (ou « gazelles »), définies comme les PME indépendantes dont les dépenses de personnel ont crû d'au moins 15 % lors des deux dernières années. Ces entreprises bénéficient dorénavant d'une réduction d'impôt, destinée à neutraliser une augmentation éventuelle de leur charge fiscale au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'imposition forfaitaire annuelle (IFA), à condition que cette augmentation soit concomitante d'une nouvelle hausse de leurs dépenses de personnel. La mesure vise ainsi à soutenir la poursuite d'une croissance élevée dans ces PME et à accélérer leur passage éventuel dans la catégorie des entreprises médianes. ■

### Définitions

**Entreprise exportatrice** : par convention, une entreprise exportatrice est une entreprise qui exporte au moins 5 % de son chiffre d'affaires.

### Pour en savoir plus

- \* Voir « Définitions » en annexe.
- Betbèze J.-P. et Saint-Etienne C. : « Une stratégie PME pour la France », *Rapport du Conseil d'analyses économiques*, n° 61, 2006.
- Artus P. et Fontagné L. : « Une analyse de l'évolution récente du commerce extérieur français », *Rapport du Conseil d'analyses économiques*, n° 64, 2006.

## 1. Poids des entreprises médianes dans l'industrie manufacturière (y compris IAA) en France en 2004

Tranches d'effectif

	Très petites entreprises 0-19	PME 20-249	Entreprises médianes			Total médianes 250-1 999	Grandes entreprises 2 000 ou plus
			250-499	500-999	1 000-1 999		
Nombre d'entreprises	193 691	23 408	1 203	530	239	1 972	134
Effectif (en milliers)	650	1 338	419	364	325	1 107	664
Effectif (en % du total)	17,3	35,6	11,1	9,7	8,6	29,5	17,7
Ch. d'affaires H.T. par employé (k€)	156,1	182,4	232,8	259,8	289,7	258,3	354,8
Valeur ajoutée H.T. (G€)	27,4	68,6	25,6	25,8	25,0	76,4	63,0
Valeur ajoutée H.T. par employé (k€)	42,1	51,3	61,2	70,8	77,1	69,0	95,0
Exportations (G€)	17,4	57,0	31,0	33,3	33,8	98,1	110,6
Exportations (en % du CA)	17,2	23,3	31,8	35,2	36,0	34,3	47,0
Part des exportatrices (en %)	8,7	43,5	71,2	80,0	84,1	75,2	85,8
Export. (en % du CA) pour les exportatrices	46,4	39,1	43,2	42,4	41,1	42,2	53,4
Dépense intérieure de R & D (G€)	n.c.	1,3	1,0	1,2	2,0	4,2	9,9
Dépense intérieure de R & D (en % de VAHT)	n.c.	2,0	3,7	4,8	7,8	5,4	15,8

Source : Ficus 2004, enquête R&D 2004.

## 2. Entreprises médianes industrielles selon leur statut en 2004

	Entreprises indépendantes	Groupes français	Groupes étrangers
en nombre	34	971	907
%	1,8	50,8	47,4
en effectif (en milliers)	12	543	522
%	1,1	50,4	48,5
en chiffre d'affaires (G€)	1,7	125,6	151,4
%	0,6	45,1	54,3

Note : le statut de 60 entreprises médianes est inconnu.

Lecture : 34 entreprises médianes sont indépendantes, ce qui représente 1,8 % de l'ensemble des médianes.

Source : Ficus 2004.

## 3. Poids des entreprises dans l'industrie des principaux pays européens par classe de taille

	UE à 25	Allemagne	Espagne	France	Italie	Royaume-Uni	%
Nombre d'entreprises	moins de 250 salariés	99,2	98,0	99,5	99,1	99,7	98,5
	250-499	0,5	1,1	0,3	0,5	0,2	1,0
	500-999	0,2	0,5	0,1	0,2	0,1	0,3
	250-999	0,7	1,7	0,4	0,7	0,2	1,2
	1 000 ou plus	0,1	0,4	0,1	0,2	0,0	0,2
Emploi	moins de 250 salariés	57,9	45,2	73,9	52,9	77,2	54,7
	250-499	11,1	11,4	8,5	10,9	6,4	12,7
	500-999	9,9	10,3	6,6	10,0	4,9	11,2
	250-999	21,0	21,7	15,1	20,9	11,4	23,9
	1 000 ou plus	21,1	33,1	11,0	26,2	11,5	21,4
Chiffre d'affaires	moins de 250 salariés	39,1	27,6	51,7	34,3	59,0	39,7
	250-499	12,0	11,2	12,6	9,7	9,1	13,8
	500-999	12,9	11,3	10,7	11,9	7,6	14,8
	250-999	24,9	22,5	23,3	21,6	16,6	28,6
	1 000 ou plus	36,0	49,9	25,0	44,1	24,3	31,7
Valeur ajoutée	moins de 250 salariés	45,3	34,6	59,1	42,3	67,4	46,0
	250-499	12,3	11,4	12,2	10,7	8,9	12,6
	500-999	12,4	11,5	10,9	11,5	7,3	13,4
	250-999	24,7	23,0	23,1	22,2	16,1	26,0
	1 000 ou plus	30,0	42,5	17,8	35,5	16,4	28,0

Champ : industrie manufacturière (y compris IAA), données 2001.

Lecture : les entreprises de moins de 250 salariés concentrent 45,2% de l'emploi industriel en Allemagne.

Source : Eurostat.

## 7.4 Les PME

Le poids des PME\* dans l'industrie se stabilise, après s'être légèrement effrité durant la seconde moitié des années quatre-vingt-dix, la croissance ayant alors surtout bénéficié aux grandes entreprises. En 2005, l'industrie en France compte 17 700 petites et moyennes entreprises qui emploient plus d'un million de personnes, soit 90 % des entreprises de 20 salariés ou plus et 40 % de leurs emplois industriels. Elles réalisent 30 % du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée et de l'investissement.

20 % des PME sont contrôlées (au moins à 25 %) par un groupe\* de plus de 250 salariés. Ces entreprises ont des caractéristiques différentes des PME indépendantes. Elles sont notamment plus grandes, avec un effectif moyen presque double de celui des indépendantes (92, contre 53 personnes). Elles se différencient également par une productivité du travail, un taux d'exportation et un taux d'investissement\* supérieurs (mais néanmoins inférieurs à ceux des grandes entreprises). Mais c'est sur le taux de marge que l'influence du groupe est la plus sensible, la taille de la société elle-même ne jouant plus. Les PME appartenant à un groupe de plus de 250 salariés sont aussi performantes que les plus grandes entreprises : leur taux de marge moyen vaut 27 %, contre 21 % pour les PME indépendantes.

En France, la moitié des PME produisent des biens intermédiaires, activité où leur poids a tendance à s'accroître depuis les années 2000, que ce soit en nombre d'entreprises, en effectifs salariés, en chiffre d'affaires ou en exportations. Elles sont notamment très présentes dans le textile et la chimie : les PME appartenant à ce dernier secteur réalisent le cinquième des exportations des entreprises industrielles de moins de 250 employés. Le poids des PME reste stable dans les biens d'équipement depuis le début de la décennie, mais il baisse dans les

biens de consommation. Dans l'automobile, les PME ne représentent que 75 % des entreprises, contre plus de 90 % dans tous les autres secteurs.

Les exportations sont dominées par les entreprises industrielles de 250 salariés ou plus. Les PME réalisent cependant 20 % des exportations, en valeur. Près de la moitié des PME sont considérées comme **exportatrices** (79 % pour les grandes entreprises) et les contrats qu'elles ont signés à l'étranger en 2005 s'élèvent à 46 milliards d'euros. Au total, 40 % du chiffre d'affaires annuel des PME exportatrices provient de ventes à l'étranger. Huit entreprises exportatrices sur dix emploient moins de 250 salariés mais elles ne réalisent que le cinquième des exportations. Proportionnellement, les PME appartenant à des groupes ne sont pas plus nombreuses que les autres PME à exporter ; en moyenne, cependant, celles qui exportent concluent des contrats à l'étranger pour des montants trois fois supérieurs à ceux des PME indépendantes. Une part importante de ces exportations relève d'échanges entre filiales de mêmes groupes. En 2005, le taux d'investissement des petites et moyennes industries est de 10 %, toujours en retrait par rapport à son niveau au début des années 2000 (12 %), malgré un léger rebond en 2005. Le manque de fermeté de la demande adressée aux PME a pu être un frein important à leurs investissements au cours des dernières années. Elles continuent à utiliser fréquemment, quoique moins que par le passé, un outil de financement qui leur est particulièrement adapté : le crédit-bail. En 2005, 90 % des entreprises industrielles qui ont conclu de nouveaux contrats de crédit-bail sont des PME. Ces nouveaux contrats représentent 12 % des investissements de l'ensemble des PME (3 % pour les grandes entreprises). ■

### Définitions

**Entreprise exportatrice** : par convention, une entreprise exportatrice est une entreprise qui exporte au moins 5 % de son chiffre d'affaires.

### Pour en savoir plus

- \* Voir « Définitions » en annexe.
- « L'industrie en France », Sessi, 2006 : <http://www.industrie.gouv.fr>

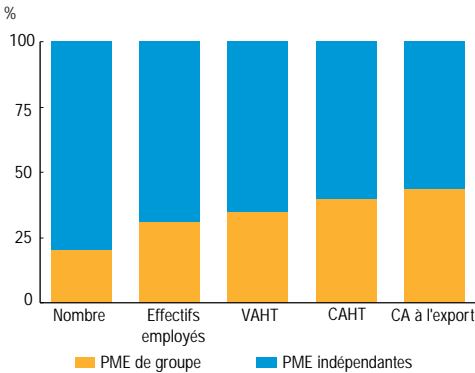


**1. Principales grandeurs des entreprises industrielles en 2005**

	PME (20 à 249 salariés)			250 ou plus	Ensemble
	indépendantes	de groupe	ensemble		
Nombre d'entreprises	14 049	3 608	17 657	1 871	19 528
Effectifs en milliers	748	333	1 081	1 658	2 739
Chiffre d'affaires hors taxes en G€	110,3	72,7	182,9	448,2	631,1
Exportations/CAHT %	23,7	27,8	25,3	45,9	39,9
Investissements/CAHT %	2,8	3,2	3,0	3,2	3,1
Valeur ajoutée hors taxes/CAHT %	32,4	26,2	30,0	26,1	27,2
Excédent brut d'exploitation/VAHT %	20,6	27,1	22,9	26,8	25,5
Charges financières/VAHT %	3,4	5,2	4,1	7,5	6,4
Investissements/VAHT %	8,7	12,1	9,9	12,2	11,5
Capacité d'autofinancement/VAHT %	12,4	17,3	14,1	22,3	19,7

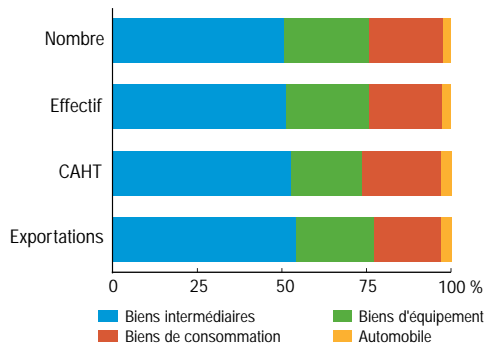
Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière, hors agroalimentaire.  
Sources : Sessi - EAE 2005, Insee - Lifi Diane 2005.

**2. PME selon leur appartenance à un groupe en 2005**



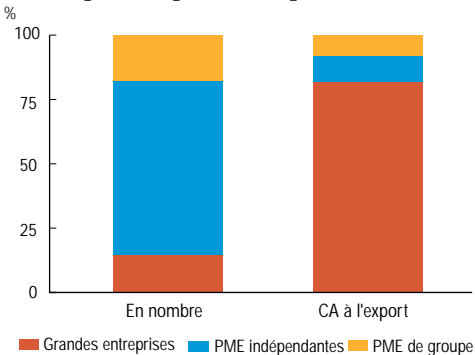
Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière, hors agroalimentaire.  
Sources : Sessi - EAE, Insee - Lifi Diane 2005.

**3. PME par secteur en 2005**



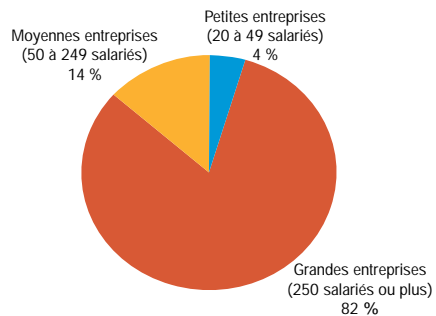
Champ : entreprises de 20 à 249 salariés de l'industrie manufacturière hors agroalimentaire.  
Source : Sessi - EAE 2005.

**4. Entreprises exportatrices par taille en 2005**



Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière, hors agroalimentaire.  
Sources : Sessi - EAE, Insee - Lifi Diane 2005.

**5. Exportations des entreprises industrielles selon leur taille en 2005**



Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière, hors agroalimentaire.  
Lecture : les moyennes entreprises pèsent pour 14 % dans le chiffre d'affaires total à l'exportation de l'industrie manufacturière.  
Source : Sessi - EAE 2005.

## 7.5 Les très petites entreprises industrielles et les artisans

Ayant par définition moins de 20 salariés et moins de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires, les très petites entreprises industrielles (TPEI)\* représentent environ 12 % des effectifs de l'industrie, mais seulement 8 % de la valeur ajoutée et moins de 3 % des immobilisations corporelles.

Leurs effectifs ont reculé dans presque tous les secteurs où elles sont bien représentées. Ce recul ayant été supérieur à celui des entreprises de 20 salariés ou plus, leur poids relatif dans l'industrie s'effrite légèrement.

Les TPEI comprennent une grande majorité d'artisans\*. Près de 90 % de ces entreprises sont inscrites au « répertoire des métiers ». Cependant, de nombreux artisans pouvant être inscrits tout en ayant une activité économique très marginale (prise de retraite, arrêt momentané de l'activité, etc.), les dénombrements issus des diverses sources administratives sont à interpréter avec prudence.

Peu nombreuses dans les secteurs capitalistiques ou de haute technologie, les TPEI utilisent souvent des procédés de fabrication peu mécanisés. De plus, l'artisan et la TPEI ne sont pas toujours « indépendants ». Outre la sous-traitance, près de 10 % des emplois relèvent de groupes parfois importants (le quart d'entre eux ayant 250 salariés ou plus). Ces petites entreprises traitent généralement des productions en quantité limitée.

Leurs activités sont assez disparates. Elles sont bien implantées dans certains métiers d'art du livre, de l'habillement, du meuble. Dans les biens d'équipement, elles sont surtout présentes dans des activités associées à la réparation (machinisme agricole, etc.). Certaines exercent

cependant des métiers très spécifiques (moules et modèles par exemple) et parfois à haute compétence (appareils médicaux).

Dans les biens intermédiaires, les TPEI sont moins spécialisées et travaillent souvent en sous-traitance. Fréquentes dans le travail du bois, le travail des métaux, le papier-carton, les matériaux de construction, etc., elles y dépendent souvent d'une clientèle de proximité et fournissent des produits banalisés. De ce fait, les petites entreprises présentent relativement peu de spécificités régionales. Dans de nombreuses régions, le travail des métaux domine en termes d'emploi. Le secteur de l'édition vient souvent en deuxième position mais arrive de loin en tête en Île-de-France. Viennent ensuite diverses activités de fabrication : meubles, articles métalliques, matériaux, articles en bois, appareils médicaux, machines diverses, etc. À l'exception du machinisme agricole, bien représenté dans le Grand-Ouest et le Bassin parisien, les spécificités régionales sont faibles.

Les TPEI emploient, proportionnellement, beaucoup plus de jeunes. Elles regroupent notamment à elles seules près de la moitié des apprentis de l'industrie. Elles emploient plus de personnels administratifs et commerciaux et un peu moins d'agents de production que les grandes. Les chefs d'entreprise participant à l'encadrement, les cadres techniques y sont moins nombreux. Cependant, le recours à des ouvriers non qualifiés n'y est pas plus fréquent. Les salaires horaires y sont sensiblement inférieurs. Pour un secteur donné et à qualification et sexe identiques, l'écart de rémunération est souvent compris entre 8 % et 15 %. Il ne s'explique ni par la structure d'âge, ni par la durée du travail. ■

### Pour en savoir plus

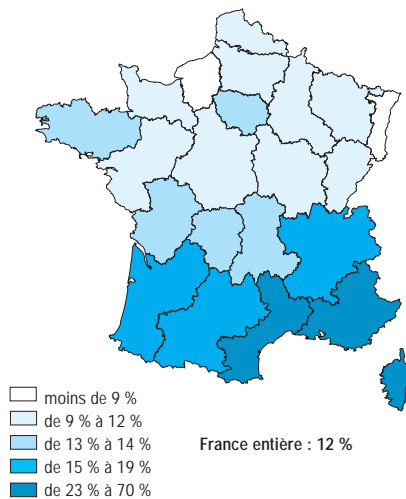
- \* Voir « Définitions » en annexe.
- Voir « Méthodologie » en annexe.
- « Les chiffres clefs des TPE », *Chiffres clés*, DCASPL.
- « Les chiffres clefs de l'artisanat », *Chiffres clés*, DCASPL.

Pour ces deux ouvrages, voir : [www.pme.gouv.fr/economie/index-d.htm](http://www.pme.gouv.fr/economie/index-d.htm)

- Répertoire des entreprises et établissements (Sirene) : [www.sirene.tm.fr](http://www.sirene.tm.fr)

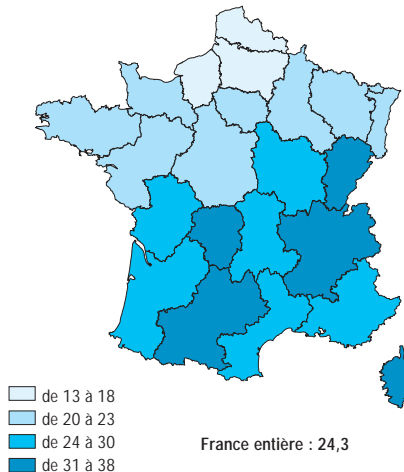
# Les très petites entreprises industrielles et les artisans 7.5

## 1. Poids des TPEI dans l'emploi industriel



Source : Insee - DADS, 2003.

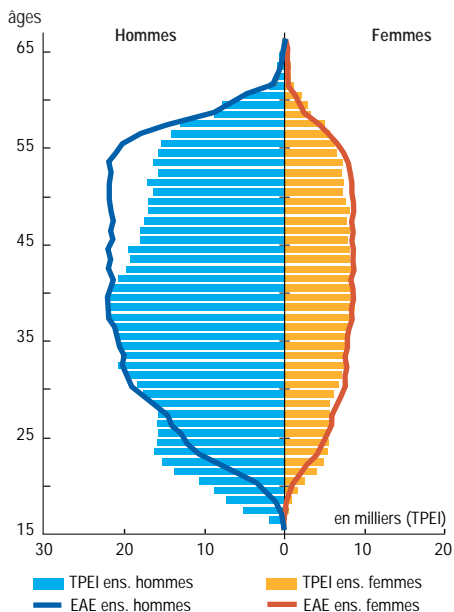
## 2. Nombre d'artisans pour 10 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2005



Source : DCASPL, répertoire Sirene des entreprises artisanales.

## 3. Les salariés des entreprises industrielles

Répartition des effectifs réduits et normés



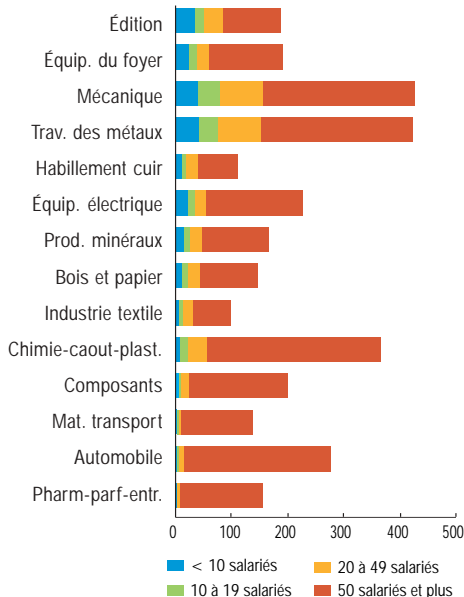
Champ : TPEI (très petites entreprises) : entreprises industrielles de moins de 20 salariés.

EAE (enquête annuelle d'entreprise) : entreprises industrielles de 20 salariés ou plus.

Sources : Insee - DADS 2003, Sessi-EAE.

## 4. Effectifs par taille des entreprises industrielles (secteurs classés selon le poids décroissant des TPEI)

milliers d'emplois



Source : DCASPL, répertoire Sirene des entreprises artisanales.

## 7.6 Créations et défaillances des entreprises industrielles

Dans l'ensemble des secteurs de l'industrie et du tertiaire, avec 322 000 entreprises, le nombre de créations\* rebondit en 2006 (+ 2 %) après une légère baisse en 2005. Cette hausse confirme la bonne tenue des créations d'entreprises depuis 2003. Les conditions de création ont été assouplies, notamment avec la loi pour l'initiative économique du 1<sup>er</sup> août 2003 qui facilite l'accès à la création d'entreprises et semble donner naissance à une nouvelle population de créateurs. Ces derniers s'efforcent d'exploiter les avantages qui leur sont offerts : aides publiques permettant de financer le démarrage de l'activité, simplifications administratives, nouvelles facilités liées au statut de l'entreprise. Ces créateurs assurent avant tout leur propre emploi (86,5 % des entreprises se créent sans salarié). Ils choisissent en majorité les secteurs les plus dynamiques et sont de plus en plus nombreux à privilégier la société comme forme juridique (47 % des créations d'entreprises de 2006, contre 40 % en 2002), même si l'entreprise individuelle reste encore la forme juridique majoritaire.

En 2006, dans l'industrie, les créations d'entreprises baissent de nouveau, mais légèrement : - 2 % hors IAA, après un recul de 6 % en 2005. Ces baisses font suite à une hausse de 9 % des créations en 2004, après l'adoption de la loi pour l'initiative économique de 2003.

Le recul des créations d'entreprises en 2006 concerne aussi bien les créations pures\* que les réactivations\* et les reprises\* d'entreprises. Les taux de création sont plus faibles dans l'industrie, particulièrement dans l'automobile, les biens d'équipement et les biens intermédiaires, que dans l'ensemble des secteurs économiques. Au total, les créations d'entreprises dans l'industrie hors IAA ne

représentent qu'une faible part du total des créations d'entreprises : 4,2 % en 2006.

En 2005, un peu plus des deux tiers (70 %) des entrepreneurs ayant créé une entreprise industrielle trois ans plus tôt étaient toujours à la tête de celle-ci. Cette pérennité se renforce au cours du temps : le taux de survie à trois ans des entreprises créées en 2002 est en effet un peu plus élevé que celui des entreprises créées en 1998 (68,4 %) et plus encore que celui des entreprises créées en 1994 (61,6 %). En outre, dans l'industrie, la part des entreprises pérennes à trois ans est plus élevée que dans l'ensemble des autres secteurs. En effet, les entreprises de l'industrie hors IAA disposent plus fréquemment de facteurs favorables à leur pérennité : capital initial un peu plus élevé en moyenne ou plus grande expérience du créateur, que ce soit en raison de son âge ou de son parcours professionnel antérieur.

La grande majorité des entreprises créées ou reprises sont de très petite taille, mais leur nombre génère au départ un volume d'emplois non négligeable. Dans l'industrie non alimentaire, trois ans plus tard, le bilan reste très positif en termes d'emplois. En effet, les emplois créés par les entreprises industrielles nouvelles ayant survécu compensent les emplois perdus lors des cessations d'activité survenues au cours des trois premières années d'existence.

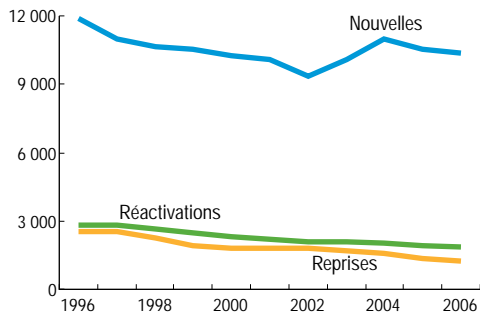
Les défaillances\* d'entreprises industrielles non alimentaires diminuent fortement en 2006. Alors que, globalement, le nombre de défaillances a baissé de 8 % par rapport à 2005, cette baisse atteint 13 % dans l'industrie non alimentaire. Cependant, le taux de défaillances (1,9 % en 2006) y reste du même l'ordre que celui de l'ensemble de l'économie (1,8 %). ■

### Pour en savoir plus

- \* Voir « Définitions » en annexe.
- « Création d'entreprises et emploi : la dynamique sur trois ans », *Insee Première*, n° 1148, juillet 2007.
- « Les créations d'entreprises poursuivent leur hausse en 2006 », *Insee Première*, n° 1120, janvier 2007.
- « Nouvelles entreprises, cinq ans après : l'expérience du créateur prime sur le diplôme », *Insee Première*, n° 1064, janvier 2006 / [www.insee.fr/fr/ppp/publications/collect\\_doc.asp?coll=1&paru=1&avis=1&pres=1](http://www.insee.fr/fr/ppp/publications/collect_doc.asp?coll=1&paru=1&avis=1&pres=1)
- « Bilan des défaillances en 2006 », *Informations Rapides - Insee conjoncture*, n°157, 24 mai 2007. [www.insee.fr/fr/indicateur/indic\\_conj/donnees/defa.pdf](http://www.insee.fr/fr/indicateur/indic_conj/donnees/defa.pdf)

# Créations et défaillances des entreprises industrielles 7.6

## 1. Créations d'entreprises dans l'industrie non agroalimentaire



Source : Insee - Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

## 2. Taux de création d'entreprises

	%			
	2003	2004	2005	2006
Industrie hors agroalimentaire	7,5	7,9	7,5	7,4
Biens de consommation	9,0	9,7	9,2	9,0
Biens d'équipement et automobile	6,3	6,7	6,4	6,3
Biens intermédiaires et énergie	6,4	6,6	6,4	6,3
Industrie, commerce et services	11,7	12,4	12,1	12,1

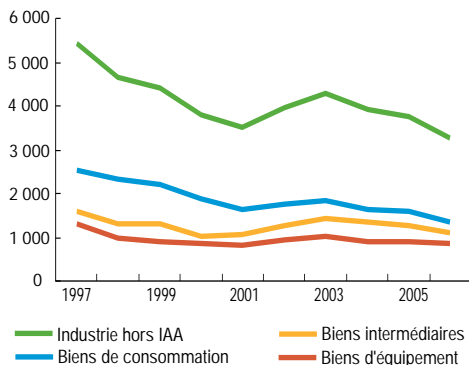
Source : Insee - Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

## 3. Créations d'entreprises et taux de survie

	Créations en 2006 (nombre)	Taux (%) de survie à 3 ans des créations de		
		1994	1998	2002
Industrie hors IAA	13 498	61,6	68,4	70,0
Industrie, commerce et services	322 270	57,9	63,4	68,2

Sources : Insee - Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) et deux premières vagues des enquêtes Sine 1994, 1998 et 2002.

## 4. Défaillances d'entreprises dans l'industrie non agroalimentaire



Sources : Insee - Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) et Bodacc.

## 7.7 Les établissements des secteurs industriels

Début 2005, l'industrie, le commerce et les services (hors agriculture et activités financières) totalisaient plus de trois millions d'établissements, soit une hausse de 2,2 % par rapport à l'année précédente. Dans leur grande majorité, ces établissements sont de très petite taille : neuf sur dix ont moins de dix salariés. Ces petits établissements sont très répandus dans le tertiaire, plus particulièrement dans le commerce et les services aux particuliers. Les très grands établissements de 2 000 salariés ou plus, appartiennent presque exclusivement à l'industrie non alimentaire et aux transports. Ils sont très rares dans les activités immobilières, la construction ou les industries agroalimentaires.

En France, un établissement sur dix exerce une activité industrielle au sens large, y compris agroalimentaire et énergie. Les établissements industriels sont en général de plus grande taille que ceux des autres secteurs. De plus, il est un peu abusif de qualifier d'industriels les 43 % d'établissements sans aucun salarié (artisans isolés, entrepôts...) et, sur les 300 000 établissements industriels, seul un nombre restreint ont véritablement une fonction industrielle, au sens usuel du terme.

Ainsi, en 2005, dans l'industrie hors énergie, les 23 000 entreprises qui emploient 20 personnes ou plus ne regroupent que 52 000 établissements. Deux firmes sur trois n'ont qu'un seul établissement et 16 % en détiennent trois ou plus. Le secteur d'activité

n'a guère d'influence sur le nombre d'établissements.

En 2005, les établissements d'entreprises industrielles de 20 salariés ou plus emploient, en moyenne, 66 personnes. En raison d'un processus de production lourd, certaines activités des secteurs capitalistiques exigent une plus grande concentration de personnel sur un même site : les établissements emploient en moyenne 263 personnes dans l'industrie automobile, 248 personnes dans la construction navale, aéronautique et ferroviaire. Avec des effectifs moyens moins élevés, les établissements de la pharmacie, parfumerie et entretien emploient 125 personnes, en hausse assez nette par rapport à 2004. À l'inverse, dans les industries traditionnelles de main-d'œuvre les unités de production sont généralement de petite taille. Ainsi, les établissements producteurs de l'habillement et du cuir emploient en moyenne 47 personnes, ceux de l'imprimerie et de l'édition, 34 personnes. L'industrie des produits minéraux, bien que capitalistique, repose sur des établissements de taille relativement modeste, avec 28 personnes en moyenne.

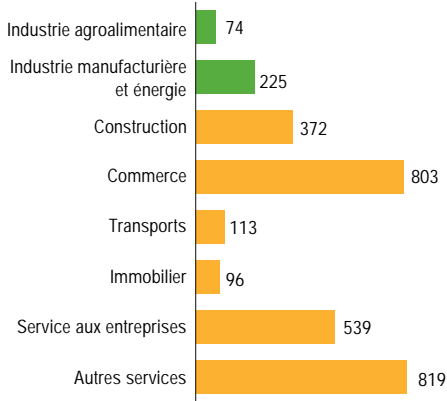
La part dans l'emploi industriel régional des grandes unités de production de 250 salariés ou plus est très élevée en Alsace, en Haute-Normandie et en Île-de-France. Elle est peu élevée en Champagne-Ardenne, Poitou-Charentes, Limousin, Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Provence - Alpes - Côte d'Azur. ■

### Pour en savoir plus

- « Annuaire statistique de la France », Insee, édition 2007.
- le site du Sessi : [http://www.industrie.gouv.fr/observat/chiffres/sessi/regions/so\\_region.htm](http://www.industrie.gouv.fr/observat/chiffres/sessi/regions/so_region.htm)
- Van Puymbroeck C. : « Un salarié sur deux d'un grand établissement travaille encore dans l'industrie », *Insee Première*, n° 915, juillet 2003.
- <http://www.insee.fr/fr/ppp/collections.htm>

## 1. Répartition des établissements selon leur activité en 2005

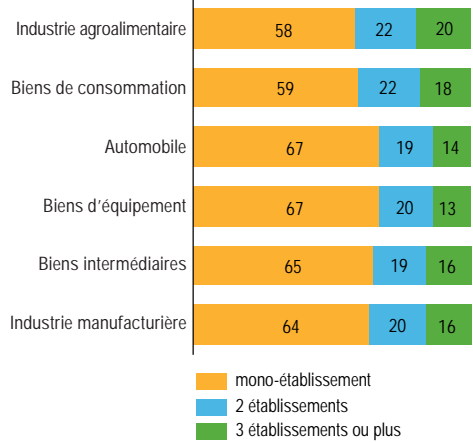
en milliers



Lecture : les industries agroalimentaires regroupent 74 000 établissements.  
Source : Annuaire statistique de la France, Insee, édition 2007.

## 2. Répartition des entreprises industrielles selon le nombre d'établissements en 2005

%



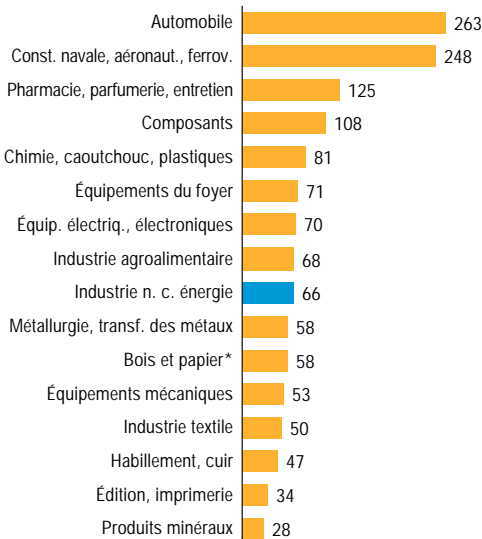
Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie (y c. IAA et n.c. énergie).

Lecture : 67 % des entreprises de l'industrie automobile sont mono-établissement.

Sources : Scees, Sessi - EAE 2005.

## 2. Effectif salarié moyen des établissements d'entreprises industrielles en 2005 selon le secteur d'établissement

en nombre



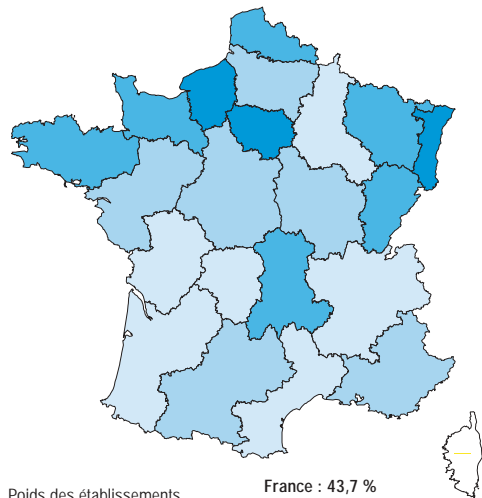
\* y compris le sciage et rabotage du bois (secteur 201A).

Champ : établissements des entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie (y compris IAA et non compris énergie).

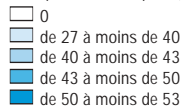
Lecture : les établissements de l'industrie textile emploient, en moyenne, 50 salariés.

Sources : Scees, Sessi - EAE 2005.

## 4. Poids des grands établissements dans l'emploi industriel des régions en 2005



Poids des établissements de 250 personnes ou plus (%)



Champ : établissements appartenant à des entreprises industrielles de 20 personnes ou plus (y c. IAA et non c. énergie).

Source : Sessi et Scees - EAE 2005.

## 7.8 La sous-traitance industrielle

Le poids de la sous-traitance industrielle confiée\* dans la production a pratiquement doublé en l'espace de vingt ans, atteignant 9 % du chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière en 2005, soit 59 milliards d'euros. Depuis le milieu des années quatre-vingt, dans un contexte d'intensification de la concurrence et de mondialisation des échanges, les entreprises se sont recentrées sur leur cœur de métier, faisant appel à d'autres entreprises pour leur fournir certains biens ou services.

Le secteur automobile représente à lui seul 26 % de la sous-traitance industrielle. Il s'agit, dans cette industrie, essentiellement d'une sous-traitance de capacité\*, visant à amortir les chocs conjoncturels en aval de la filière, contrairement aux autres secteurs où la sous-traitance de spécialité\* prédomine. La construction navale, aéronautique et ferroviaire et les équipements mécaniques contribuent aussi significativement à la sous-traitance industrielle totale à hauteur, respectivement, de 18 % et 12 %.

La sous-traitance industrielle reçue\* excède la sous-traitance confiée en 2005, atteignant 72 milliards d'euros cette année-là. L'industrie manufacturière reçoit donc davantage de sous-traitance de la part des autres secteurs de l'économie française et de l'étranger qu'elle n'en confie à ces mêmes acteurs. Les preneurs d'ordres sont principalement des PME, pour lesquelles la prise d'ordres, qui représente au total les deux tiers de leurs ventes, est souvent vitale. Les secteurs de la métallurgie et transformation des métaux et de la chimie, caoutchouc, plastiques réalisent respectivement 29 % et 20 % de leur chiffre d'affaires en sous-traitance reçue. La sous-traitance en cascade est un phénomène

fréquent : six preneurs d'ordres sur sept sont également donneurs d'ordres.

Après un repli entre 2001 et 2003, la sous-traitance industrielle confiée a augmenté de 11 % en volume entre 2003 et 2005. Ce rebond est porté par la seule sous-traitance de spécialité (+ 8 % par an, en volume), qui représente 61 % de la sous-traitance industrielle confiée, contre 58 % en 2003. Cette part augmente particulièrement dans l'industrie automobile et dans les biens intermédiaires, secteurs dans lesquels les entreprises ont le plus accru leur recours à la sous-traitance de spécialité (respectivement + 23 % et + 15 % par an). La baisse entre 2001 et 2003 était due, quant à elle, à un moindre recours aux capacités de production des preneurs d'ordres, dans un contexte de stagnation de l'activité. Par nature, la sous-traitance de capacité subit en effet les mouvements conjoncturels de façon amplifiée. Une firme industrielle sur huit entretient au moins une relation jugée importante avec un sous-traitant étranger en 2002, même si la préférence reste hexagonale. La proximité géographique étant un critère majeur dans le choix du partenaire, les entreprises s'orientent principalement vers des interlocuteurs européens. Les filiales de groupes internationaux sous-traitent plus souvent à l'étranger. Leurs relations intragroupe relèvent de la stratégie du groupe, tandis que le choix d'autres partenaires étrangers, guidé par la recherche de compétences et d'équipements, est généralement pris de façon indépendante. Faire appel à un sous-traitant étranger est un phénomène plus répandu dans les composants électriques et électroniques, l'habillement et la pharmacie-parfumerie. En revanche, c'est rarement le cas pour les produits minéraux, pondéreux et souvent commercialisés à proximité du lieu de production. ■

### Pour en savoir plus

- \* Voir « Définitions » en annexe.
- Montagnier P. : « La sous-traitance industrielle - un repli plus net que celui de l'activité », *Le 4 Pages*, Sessi, n° 209, août 2005 : <http://www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/4pages/pdf/4p209.pdf>.
- Souquet C. : « La sous-traitance internationale - l'Europe, partenaire privilégié », *Le 4 Pages*, Sessi, n° 205, juin 2005 : <http://www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/4pages/pdf/4p205.pdf>.



## 1. Sous-traitance confiée par taille et secteur d'activité en 2005

	Donneurs d'ordres		Sous-traitance industrielle			Sous-traitance de spécialité / sous-traitance industrielle en %
	nombre	%	G€	répartition en %	en % de la production	
<b>Industrie manufacturière</b>	<b>14 144</b>	<b>72,4</b>	<b>59,5</b>	<b>100,0</b>	<b>9,4</b>	<b>61,2</b>
20-249 personnes*	12 743	71,4	13,4	22,4	6,9	76,8
250 personnes ou plus	1 401	83,0	46,1	77,6	10,5	56,7
Biens de consommation	3 069	71,6	9,2	15,4	6,9	86,2
Automobile	399	79,2	15,5	26,0	14,0	16,3
Biens d'équipement	3 779	77,9	21,7	36,4	16,5	71,4
Biens intermédiaires	6 897	69,8	13,2	22,1	5,1	79,7

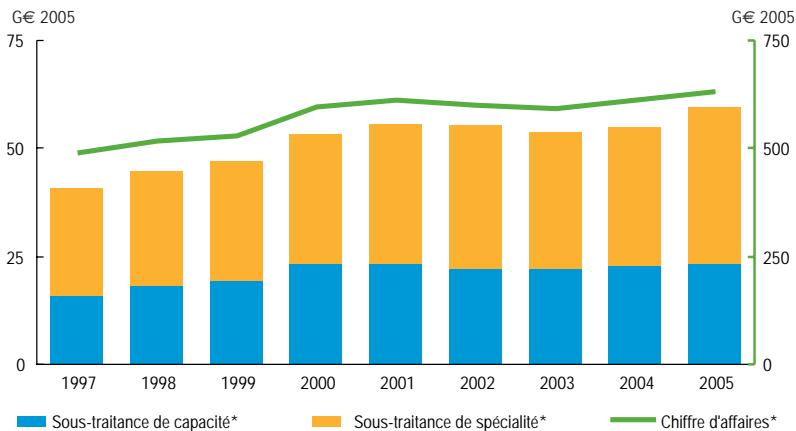
\*comprend des entreprises de moins de 20 salariés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 5 millions d'euros.

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière hors IAA.

Lecture : en 2005, 72,4 % des entreprises de l'industrie manufacturière sont donneuses d'ordres. Elles ont confié 59,5 milliards d'euros de sous-traitance industrielle, soit 9,4 % du chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière.

Source : Sessi-EAE 2005.

## 2. Évolution comparée de la sous-traitance industrielle confiée et du chiffre d'affaires



\*en volume.

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière hors IAA.

Lecture : sous-traitance, échelle de gauche ; chiffre d'affaires, échelle de droite.

Sources : Sessi-EAE 1997-2005, Insee-Comptes nationaux.

## 3. Sous-traitance reçue par taille et secteur d'activité en 2005

	Preneurs d'ordres		Chiffre d'affaires concerné			
	nombre	%	G€	répartition en %	en % du CAHT des preneurs d'ordres	en % du CAHT total
<b>Industrie manufacturière</b>	<b>6 752</b>	<b>34,6</b>	<b>71,7</b>	<b>100,0</b>	<b>32,5</b>	<b>11,4</b>
20-249 personnes*	6 268	35,1	33,6	46,8	65,0	17,4
250 personnes ou plus	484	28,7	38,1	53,2	22,6	8,7
Biens de consommation	1 172	27,3	15,0	21,0	44,9	11,2
Automobile	96	19,0	3,7	5,2	4,7	3,4
Biens d'équipement	1 276	26,3	9,7	13,6	27,4	7,4
Biens intermédiaires	4 208	42,6	43,2	60,3	59,9	16,9

\*comprend des entreprises de moins de 20 salariés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 5 millions d'euros.

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière hors IAA.

Lecture : en 2005, 34,6 % des entreprises de l'industrie manufacturière ont été sous-traitantes. Elles ont reçu 71,7 milliards d'euros de sous-traitance, ce qui représente 32,5 % de leur propre chiffre d'affaires et 11,4 % de celui de l'industrie manufacturière au total.

Source : Sessi-EAE 2005.

## 7.9 Les achats de services par l'industrie

En 2005, les entreprises industrielles recourent pour la plupart à une gamme étendue de services par le biais de prestataires spécialisés. Elles font aussi bien appel à des services d'intendance, comme la logistique ou la maintenance, qu'à des activités à fort contenu intellectuel, comme la recherche et technologie, le conseil ou les services de publicité, marketing et communication. En dehors des services indispensables que sont le courrier et les télécommunications, les plus couramment achetés sont les services de transport de marchandises, suivis des services comptables et fiscaux. À l'inverse, les services à la personne, de crèches et de gardes d'enfants sont les prestations les moins demandées. Seules 6 % des entreprises achètent des services de gestion de portefeuille et 7 % des services après-vente.

Les achats de services des entreprises industrielles (hors IAA et énergie) représentent 8,7 % de leur chiffre d'affaires, soit 55 milliards d'euros. Dans les PME, la proportion est approximativement la même que dans les grandes entreprises, mais elles concentrent leurs dépenses sur un nombre plus réduit de prestations. En particulier, elles ont quatre fois moins souvent recours à des prestataires de restauration, cantines et traiteurs que les grandes entreprises et trois fois moins souvent à des entreprises spécialisées dans l'entreposage et la manutention. Par contre, le crédit-bail reste l'apanage des PME : la moitié des petites entreprises y ont recours, contre deux grandes entreprises sur cinq seulement. Les grandes entreprises, qui pèsent pour 71 % dans les achats de services, ont des besoins plus variés que les PME. Si elles orientent

principalement leurs dépenses vers les transports et la logistique (29 %), la maintenance et les services généraux (21 %) et l'administration générale (19 %), elles ne sont pas moins acquéreuses des autres services. Les PME focalisent davantage leurs achats sur le transport et la logistique (37 %) et plus généralement sur des prestations indispensables à leur fonctionnement, au détriment de services à plus fort contenu intellectuel, comme ceux de recherche et technologie.

Le secteur d'activité influe sur l'achat de services, tant en termes d'efforts que de contenu. Ainsi, les industries des biens de consommation y consacrent 11,1 % de leur chiffre d'affaires, les biens intermédiaires 8,9 %, les biens d'équipement 7,5 % et l'industrie automobile seulement 6,7 %. Souvent de petite taille, les entreprises des biens intermédiaires ont un comportement d'achat semblable à celui des PME, privilégiant les services d'intendance et en particulier le transport et la logistique. En revanche, les entreprises des biens de consommation diversifient davantage leurs achats. Elles n'ont pas plus fréquemment recours aux services à fort contenu intellectuel que dans les autres secteurs, mais elles y consacrent une part plus importante de leurs ressources. Leurs besoins en services commerciaux (publicité, marketing, communication, service après-vente...) sont particulièrement marqués : un cinquième de leurs achats, soit deux fois et demie plus que la moyenne de l'industrie. Le secteur automobile est un grand consommateur de transport et logistique : il y consacre 44 % de son budget « achats de services », contre 31 % pour l'ensemble de l'industrie. ■

### Pour en savoir plus

- Souquet C. : « Les services à l'industrie - Prestations intellectuelles et gestion du quotidien », *Le 4 Pages*, Sessi, n° 149, juillet 2001.
- <http://www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/4pages/pdf/4p149.pdf>.
- Souquet C. : « La consommation de services par l'industrie - Un quart du chiffre d'affaires », *Le 4 Pages*, Sessi, n° 150, juillet 2001.
- <http://www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/4pages/pdf/4p150.pdf>.
- « Les besoins de l'industrie en services », Rapport CPCI 2001. [http://www.industrie.gouv.fr/observat/bilans/pdf/dossier1\\_01.pdf](http://www.industrie.gouv.fr/observat/bilans/pdf/dossier1_01.pdf)

## 1. Fréquence d'achat des services par l'industrie

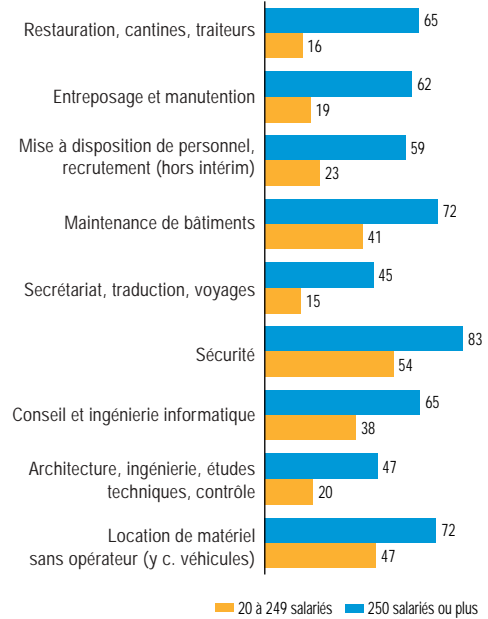
% d'entreprises



Champ : entreprises de 20 salariés ou plus.  
Lecture : en 2005, 14 % des entreprises de l'industrie manufacturière ont acheté des services de R & D.  
Source : Sessi - Enquête «recours aux services par les entreprises industrielles» en 2005.

## 2. Services pour lesquels les recours sont très sensibles à la taille de l'entreprise

en % d'entreprises.



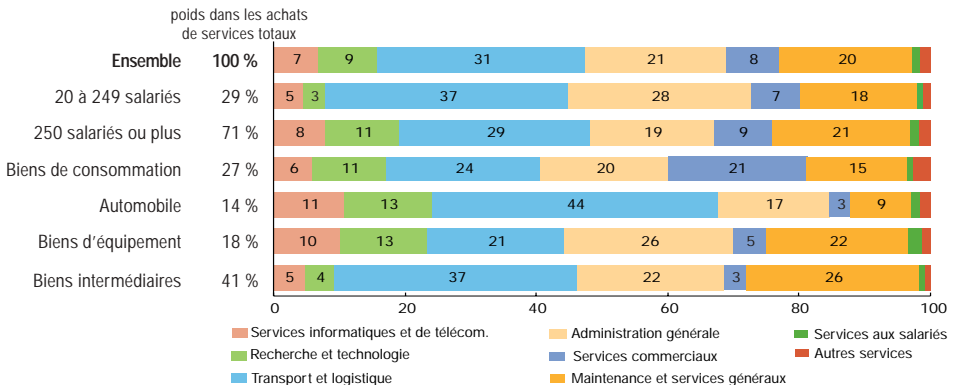
Note : Il s'agit des services où les écarts sont supérieurs à 25 points.  
Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière hors IAA.

Lecture : en 2005, 65 % d'entreprises de 250 salariés ou plus ont acheté des services de restauration, cantines ou traiteurs, contre 16 % seulement de PME.

Source : Sessi - Enquête sur les recours aux services par les entreprises industrielles en 2005.

## 3. Répartition des différents achats de services des entreprises industrielles en 2005, selon la taille et le secteur

% du montant total engagé par les entreprises concernées



Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière hors IAA.  
Lecture : en 2005, les PME ont consacré 37 % de leurs achats de services à des services de transport et logistique.  
Source : Sessi - Enquête sur les recours aux services par les entreprises industrielles en 2005.